Grands principes du schéma directeur du clos des gardes

MISE À JOUR

PROPTIM 16 boulevrad Vauban 78 180 MONTIGNY LE BRETONNEUX 01 30 60 02 02

VILLE D'AMBOISE

PRÉAMBULE 5

5

DIAGNOSTIC URBAIN 7

Diagnostic à l'échelle de la ville d'Amboise 8
Le secteur du Clos des Gardes : la cité scolaire et sportive 11

DIAGNOSTIC ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET SPORTIFS 21

Le parc des équipements à vocation scolaire 23

Le parc des équipements sportifs 34

Un nouvel équipement culturel : La médiathèque 42

Les transports en communs sur le secteur 46

ASSURER UNE COHÉRENCE GLOBALE : LES ENJEUX 49

LES ENJEUX POUR UNE MISE EN COHÉRENCE DU SECTEUR DU CLOS DES GARDES 54

PRÉAMBULE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet de développement urbain et du programme d'actions qui l'accompagne, la ville d'Amboise, influente sur l'axe ligérien, et au rayonnement reconnu au sein du pays Loire Touraine, souhaite mettre à jour, une étude engagée en 2007 portant sur la mise en cohérence urbaine du secteur du Clos des Gardes.

Ce quartier, particulièrement bien doté en équipements publics (deux collèges, deux lycées, nombreux équipements sportifs...), est en effet révélateur de certaines des difficultés que la Ville entend résoudre. Conditions de stationnement et de circulation, liaisons avec le centre ville, services à la population, cadre de vie...
Ce quartier présente également la particularité de disposer, en son centre, d'un terrain de sports (le stade des Cinq Tourangeaux) qui après transfert de ses activités sur un autre site offrira par la libération de sa surface de multiples opportunités de réaménagement et de redéploiement d'activités. Restructuration des équipements d'enseignement, réalisation d'une plate-forme pour les autocars scolaires, nouvelles implantations d'équipements publics, création de places de stationnement...

Des études ont d'ores et déjà été conduites, de multiples réflexions formulées et quelques hypothèses avancées. Il convient aujourd'hui de préciser et affiner les orientations, de valider les objectifs, et de proposer des solutions de traitement des différents problèmes. C'est pourquoi, à ce stade de la réflexion, la commune d'Amboise a souhaité s'associer les compétences d'un organisme spécialisé en programmation urbaine et architecturale pour poursuivre les études à ses côtés et en concertation étroite avec les différents acteurs concernés (Département d'Indre et Loire, Région Centre, Communauté de communes).

Il ne s'agit pas seulement de définir la nature exacte et les conditions de réalisation des « ajustements » approuvés par les différents partenaires concernés, Il convient d'imaginer un projet d'aménagement, global et cohérent, de l'ensemble du secteur du Clos des Gardes. Projet porteur de solutions pour chacun des problèmes posés, projet novateur et cohérent pour ce « morceau » de ville, projet fédérateur offrant aux populations de nouvelles réponses à leurs attentes et besoins.

L'étude poursuivie par la société PR'OPTIM s'est successivement attachée à mettre à jour :

- l'état des lieux,
- le diagnostic de l'existant,
- l'analyse du site et son environnement,
- l'identifiaction des orientations et objectifs du Maître d'Ouvrage,
- l'évolution des nouveaux besoins auprès des partenaires et des services concernés...

Puis, dans le cadre d'une démarche de concertation et de mise en forme progressive, à proposer les grands principes d'un schéma directeur d'aménagement du secteur du Clos des Gardes.

L'objet de ce document est d'adapter les grands pricnicpes évoqués en 2007, en reprenant les éléments essentiels qui ont conduit à son élaboration.

DIAGNOSTIC URBAIN

Diagnostic à l'échelle de la ville d'Amboise

Situation et site

La ville d'Amboise est située à 26 Km à l'Est de Tours et à 35 Km à l'Ouest de Blois et constitue un carrefour important à l'échelle départementale et régionale.
La ville d'Amboise s'est développée entre deux limites fortes qui sont la Loire au Nord et la forêt d'Amboise au Sud.
La ville s'est constituée autour de son château et s'est urbanisée en fonction des différentes contraintes topographiques et hydrologiques.

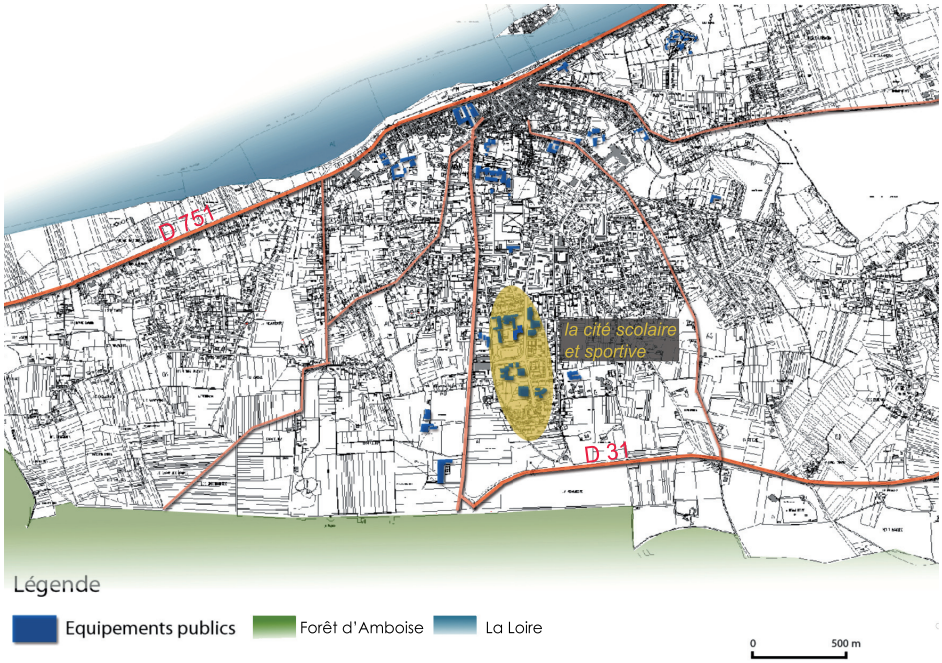

Les équipements publics

La carte de répartition des équipements publics révèle l'existence de deux pôles majeurs de concentration des équipements publics. Ces deux pôles peuvent être considérés comme deux secteurs centraux à l'échelle de la commune regroupant chacun des fonctions différentes.

La centralité du centre-ville

Le centre-ville, qui s'est développé autour du château et le long de la Loire, s'est tout naturellement doté de l'ensemble des fonctions essentielles à la vie d'une commune. C'est, en effet, à cet endroit que se retrouve l'ensemble des fonctions administratives (mairie), commerciales (axe commerçant le long de la rue Nationale) et culturelles (théâtre, cinéma). L'ensemble des écoles maternelles et primaires se situe également à proximité du centre-ville.

La cité scolaire et sportive

Au Sud, la cité scolaire et sportive regroupe la quasi-totalité des bâtiments d'enseignement allant du collège aux classes d'enseignement supérieur (exemple : BTS). Cette cité scolaire et sportive, fruit de nombreux choix, connaît une fréquentation quotidienne importante d'élèves. La présence de nombreux terrains sportifs souvent dédiés aux scolaires assure également l'accueil de nombreuses associations sportives apportant une fréquentation supplémentaire au site. Tous ces flux, générés par les équipements scolaires et sportifs, font de la cité un lieu central incontestable à l'échelle de la commune d'Amboise.

Cette centralité est confirmée par l'affluence des nombreux élèves en provenance des communes avoisinantes. De nombreux trajets de transports scolaires convergent en effet en direction d'Amboise et de sa cité scolaire.

La cité scolaire et sportive est un élément fort au sein de la commune d'Amboise, cependant, certaines limites se font jour qui ne favorisent pas son rayonnement et son développement.

Les axes de communication

Deux axes majeurs (Est/Ouest) relient la ville d'Amboise aux différentes villes avoisinantes.
La D751, longeant les levées de la Loire, relie Amboise à Tours et à Blois. La rocade Sud (D31), reliant Château-Renault à Loches, permet une connexion vers l'autoroute A10. Ces deux axes confèrent à Amboise une desserte générale globalement satisfaisante.

Un réseau de voies secondaires, d'orientation Nord/Sud et de gabarits inférieurs, permet de desservir l'ensemble des secteurs urbanisés. Ce réseau converge principalement vers le centre-ville situé en bord de Loire.

Les paramètres morphologiques du site ont influé sur le développement d'un réseau de voirie en étoile, irrégulier, convergeant vers le centre et la ligne de pont. Cette organisation de la trame viaire renforce à son tour les coupures imposées par le relief, et accroît la parcellisation de l'espace urbain, composé de quartiers accolés les uns aux autres, sans liaisons très perceptibles. Ainsi, tout comme le quartier de la Verrerie, la cité scolaire et sportive se retrouve isolée, sans liaisons avec le reste du territoire. Bien que située sur les hauteurs de la ville, la cité scolaire et sportive est peu visible et son accès délicat.

Bien que de nombreuses études concernant la création d'axes transversaux en direction de la cité scolaire soient en projets, il existe un réel déficit de liaisons entre la cité scolaire et les principaux foyers de population existants (« centre-ville ») ou à venir (quartier des Guillonières).

Bilan

D'après les différents éléments de diagnostic qui viennent d'être présentés, deux constats principaux à l'échelle de la commune apparaissent :

- *La cité scolaire et sportive constitue une centralité incontestable à l'échelle de la ville et rayonne sur de nombreuses villes avoisinantes. Elle concentre d'importants flux quotidiens en raison des nombreuses structures présentes liées à l'enseignement et au sport.*
- *La cité scolaire et sportive est cependant décentrée des grands axes de communication qui n'assurent pas correctement sa desserte et son accessibilité.*

Une étude plus précise du secteur du Clos des Gardes va nous permettre d'affiner le diagnostic afin de pouvoir dégager des pistes d'actions qui guideront par la suite les propositions d'aménagement.

Le secteur du Clos des Gardes : la cité scolaire et sportive

Situation

La cité scolaire et sportive est située au Sud, sur les hauteurs de la ville à proximité du quartier d'habitat collectif de la Plaisance.

Localisation des principaux bâtiments

La cité scolaire et sportive est composée de nombreux bâtiments dont les fonctions sont principalement orientées vers l'enseignement et les sports et loisirs :

- Deux collèges,
- Deux lycées (un lycée d'enseignement général et technologique-LEGT, un lycée professionnel-LP),
- Un futur Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI),
- Un stade,
- Des terrains de sport,
- Deux gymnases,
- Une piscine (qui va être agrandie et repositionnée)
- Une médiathèque

Une telle concentration d'équipements sur un seul site est rare et confère à ce secteur un caractère particulier qu'il faudra savoir exploiter à sa juste valeur.

Les emprises foncières

La carte des emprises foncières confirme le constat précédent. Bien que les emprises foncières dédiées au développement de la cité scolaire et sportive soient généreuses, un important tissu parcellaire de statut privé encercle l'ensemble du site de la cité scolaire et sportive.
Des réserves foncières sont disponibles notamment à l'arrière du Gymnase Ménard où l'implantation du nouveau stade est prévue mais les possibilités d'extension du site sont limitées. La réflexion devra s'orienter davantage vers une réorganisation du site en excluant toute augmentation des emprises foncières.

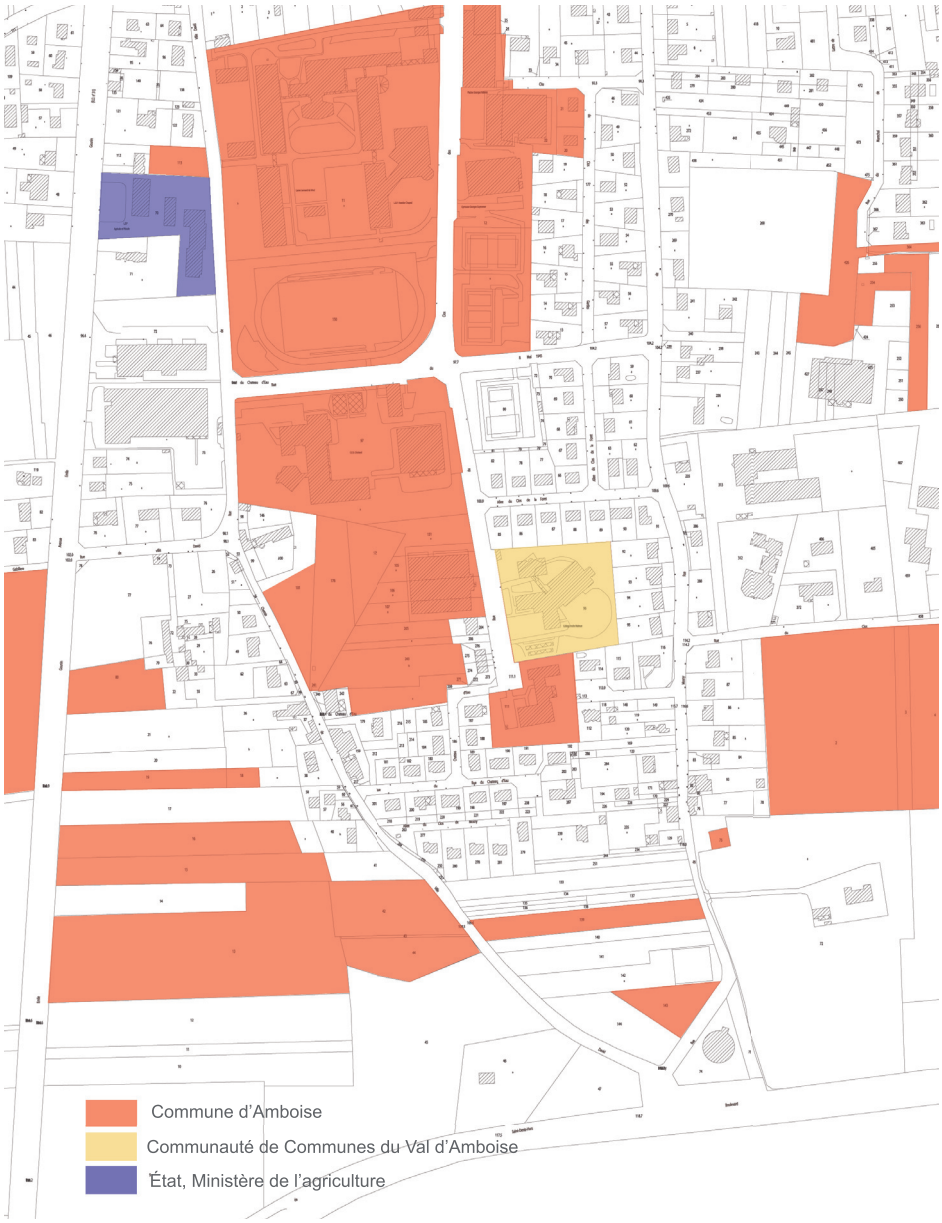

La topographie

Le relief sur le secteur du Clos des Gardes est un élément majeur à prendre en compte. Il constitue une contrainte forte dans une perspective de réaménagement du secteur.
L'ensemble de la cité scolaire et sportive est implanté sur un site qui connaît une forte pente générale allant du Sud vers le Nord (comme l'indique les différentes courbes de niveau de la carte présentée ci-contre).
Au-delà de la pente générale, c'est la présence de nombreux talus qui rend le site difficilement aménageable.
Les différentes installations présentes sur le site se sont adaptées à la pente générale et génèrent par conséquent de nombreux talus.
Le stade des 5 Tourangeaux constitue une sorte de zone tampon qui absorbe les importantes différences de niveaux (photos ci-dessous)

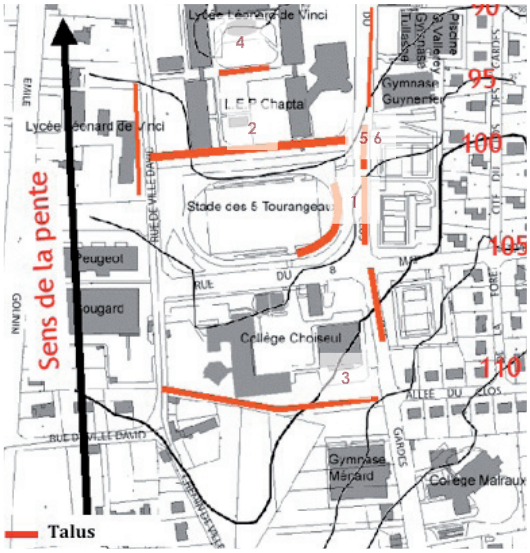

Talus entre le stade et la rue du Clos des gardes

Talus entre le stade et le lycée Chaptal

Une forte pente entre le gymnase Ménard et le collège Choiseul

Des contraintes à l'intérieur des enceintes scolaires

Les deux terrains de sport, rue du Clos des Gardes, doivent gérer la pente générale du site

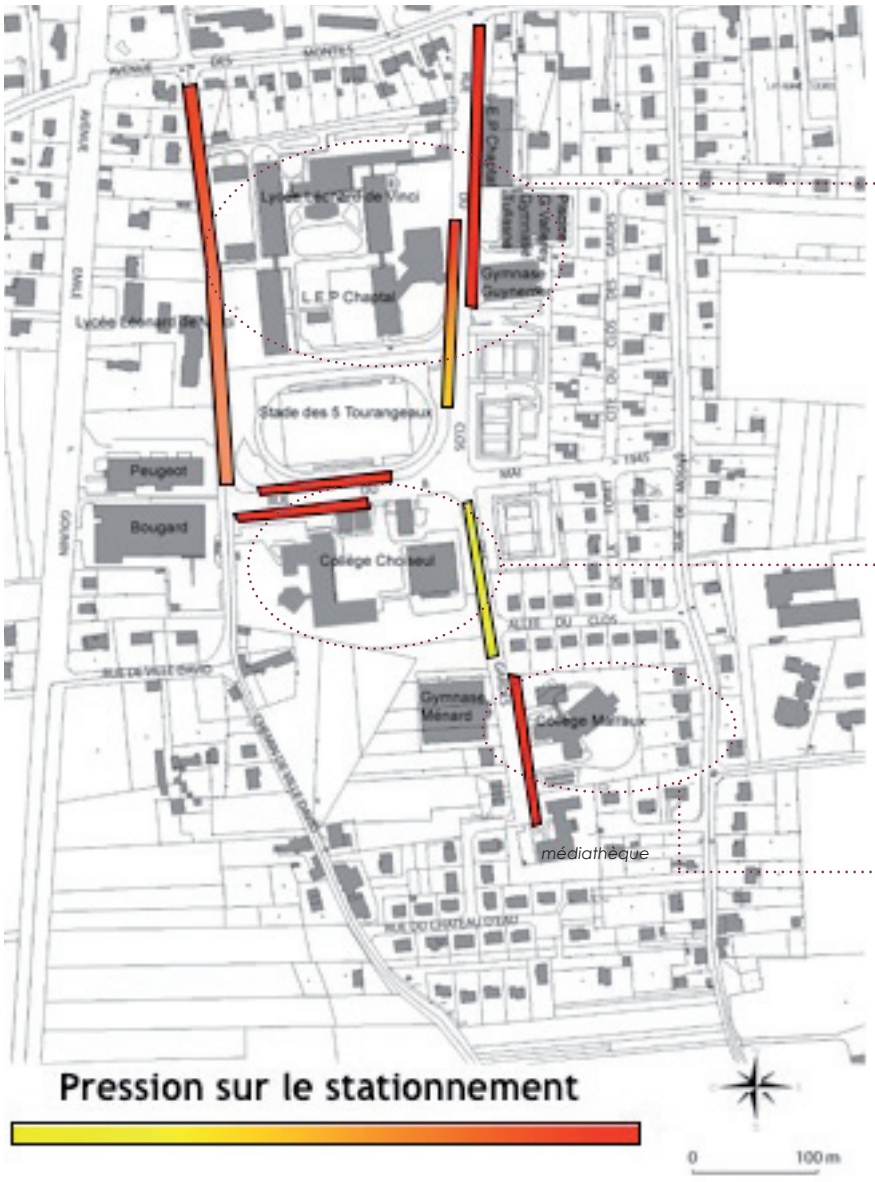

Lycées

Personnel : 216
Stationnement intérieur : environ 60 pl.
Stationnement public aux alentours : 165 pl.
Besoins satisfaits

Collège Choiseul

Personnel : 89
Stationnement intérieur : 28 pl.
Stationnement public aux alentours : 26 pl.
Forte pression sur le stationnement (stationnement toléré le long du stade)

Collège Malraux

Personnel : 50
Stationnement intérieur : 0 pl.
Stationnement public aux alentours : 45 pl.
Forte pression sur le stationnement

Globalement les besoins en terme de stationnement sont de l'ordre de 350 places. L'offre étant équivalente, nous pouvons considérer qu'il n'existe pas de déficit de stationnement à l'échelle de la cité scolaire et sportive. Cependant, des contraintes ponctuelles sont présentes notamment aux abords des collèges Choiseul et Malraux. Concernant Malraux, l'offre de stationnement interne au collège étant nulle, l'ensemble du personnel de l'établissement se gare sur la voie publique qui se retrouve fortement encombrée. Depuis l'implantation de la médiathèque, les difficultés de stationnement se trouvent renforcées surtout le mercredi et le samedi lors d'événements sportifs.

Les accès aux équipements publics

La carte suivante, présentant les différents accès aux équipements publics, montre que la desserte de ces derniers est abondante. On remarquera que les accès aux établissements scolaires dissocient l'accès automobile de l'accès piétons et que les accès aux lycées s'organisent selon un axe Est/Ouest.
Bien que située sur un site contraignant et entourée d'un tissu pavillonnaire qui la déconnecte du reste de la ville, la cité scolaire et sportive constitue un lieu central à l'échelle de la commune d'Amboise. Elle concentre, en effet, de nombreux équipements publics qui engendrent de fait une fréquentation quotidienne non négligeable. L'offre de stationnement et les emprises publiques confirment le caractère central que joue la Cité scolaire. De nombreux dysfonctionnements internes en font cependant un lieu où la sécurité des usagers n'est pas assurée et où un manque de vie, d'animation se fait ressentir.

Les dysfonctionnements internes

L'importante fréquentation générée par la Cité scolaire pose de nombreux problèmes de fonctionnement que la municipalité souhaiterait résoudre. Des difficultés concernant notamment le ramassage scolaire ont en effet été observées :

Les entrées et sorties de classes génèrent un flux d'élèves important circulant sur la voie publique. Cette dernière n'est cependant pas adaptée à la circulation des élèves

Aucune aire de stationnement pour déposer et récupérer les élèves n'est présente. Ceci engendre une « dépose-minute » qui perturbe la circulation du quartier.

Les établissements scolaires ne disposent pas de parvis. Au moment de la sortie des classes, de nombreux élèves se retrouvent sur la voie publique et la sécurité n'est pas assurée.

Aucune aire de stationnement n'est réservée aux bus hors des voies publiques : le ramassage des scolaires est inadapté.

Le collège Malraux et la médiathèque se situent dans un « culs-de-sac » (voie rejoignant le sud est une voie privée) . Leur rayonnement s'en trouve diminué.

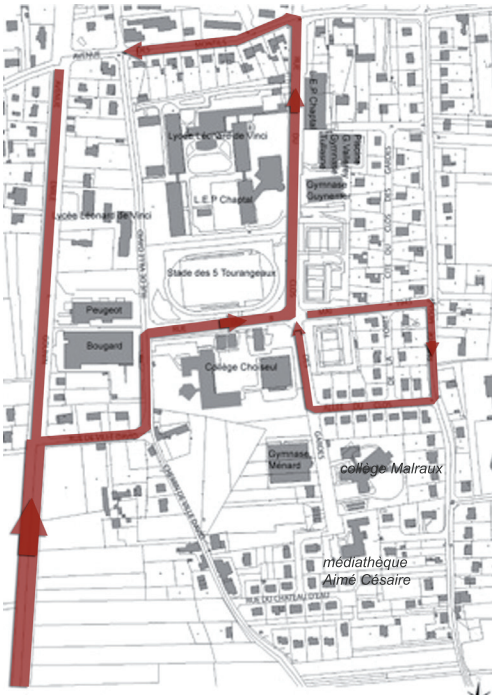

Lors du ramassage scolaire, les itinéraires empruntés par les bus serpentent le long de voies sinueuses. Certains effectuent même des boucles à travers des rues étroites non-adaptées à la circulation des bus.

L'ensemble de ces dysfonctionnements ne permette pas une organisation cohérente du site. Le site n'est pas adapté à recevoir l'ensemble des usagers qui se concentrent en des moments et en des endroits précis. La municipalité, consciente de l'ensemble de ces dysfonctionnements, a souhaité engager une réflexion autour de la mise en cohérence de ce site. Une réflexion autour de la réorganisation du site s'est avérée possible suite à la volonté de déplacer le stade des 5 Tourangeaux à l'arrière du gymnase Ménard. L'ensemble du foncier libéré constitue la base autour de laquelle la réflexion doit s'orienter.
La municipalité a identifié différents projets et besoins pour la cité scolaire et sportive qui se devront d'être intégrés au projet de réorganisation du site :

- La créatiuon d'une gare routière au coeur de la citée (à l'emplacement du stade des 5 tourangeaux)
- La construction possible d'une nouvelle voie le long des terrains Peugeot/Bougard
- Le déplacement de la piscine sur le stade (en cours de négociation)
- Le déplacement du stade des 5 Tourangeaux à proximité du gymnase Ménard

Bilan

Le site bénéficie de nombreux atouts et constitue un élément central de la ville d'Amboise. Il concentre de nombreux équipements publics (sportifs et d'enseignement) qui génèrent une fréquentation quotidienne importante.

Cependant des dysfonctionnements ne permettent pas une organisation cohérente du site :

- *Absence d'un lieu dédié au stationnement des bus : ramassage scolaire non sécurisé et inadapté,*
- *Manque d'espaces de vie, de rencontre, de parvis devant les établissements,*
- *Des conditions de stationnement inadaptées.*

De ce diagnostic, de grands enjeux peuvent être dégagés afin de réorganiser de façon cohérente le secteur du Clos des Gardes.

DIAGNOSTIC ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET SPORTIFS

Le parc des équipements à vocation scolaire

Le collège Choiseul

Caractéristiques

Effectifs à la rentrée 2012 :

- 731 élèves en enseignement général et 94 élèves en SEGPA soit 825 élèves
- 29 classes en enseignement général et 6 classes en SEGPA
- 63 enseignants
- 26 personnels administratifs, éducatifs et techniques
- 85 % des élèves sont demi-pensionnaires

La majorité des élèves empruntent le service de ramassage scolaire

Recrutement à 40 % à Amboise et à 60 % dans les communes rurales des environs

Évolution de l'établissement

◊ En termes d'effectifs

En matière d'effectifs, aucune évolution significative n'a été enregistrée depuis 2005 à Choiseul

Point de vue du rectorat : pas d'évolution significative à l'horizon 5 ans

Point de vue de l'établissement : pas d'évolution significative à l'horizon 5 ans

◊ En termes d'espaces

Les surfaces utiles offertes sont suffisantes pour l'accueil d'effectifs stabilisés. Seuls des réaménagements des locaux sont programmés.

◊ En termes de travaux réalisés

Réfection portail (2010),

Réfection chauffage SEGPA (2011),

Remplacement menuiserie réfectoire (2011),

Plan informatique (pluriannuel),

Mise aux normes alimentations électriques (prévision 2012),

Réfection sol cuisine (prévision 2013)

Définition des flux

◊ Flux piétons

Les enseignements se déroulent le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi matin. Depuis 2006, les enseignements seront dispensés le mercredi matin au lieu du samedi matin.

¾ des élèves arrivent entre 7h45 et 8h – les enseignements débutent à 8h05

¼ des élèves arrivent entre 8h45 et 9h

L'heure de déjeuner se déroule entre 12h05 et 13h

La moitié des élèves sort du collège à 16h, l'autre moitié à 17h

- A 8h, environ 600 élèves attendent devant l'entrée du collège. La zone d'attente (parvis) n'est pas clairement identifiée par rapport à la voie de circulation
- A 16h et 17h, environ 400 élèves sortent simultanément du collège et se dirigent vers les points d'arrêt des cars rue du 8 mai 1945 et rue du Clos des Gardes

◊ Flux véhicules

Le collège possède un accès unique, rue du 8 mai 1945, pour le stationnement et les livraisons.

L'aire de stationnement compte 28 places dont 10 sont réservées aux personnes logées par nécessité de service. Cette aire de stationnement est principalement utilisée par les agents de service. Les enseignants se stationnent donc en dehors de l'enceinte de l'établissement.

Devant le collège, 26 places de stationnement en épi sont disponibles. Les observations réalisées montrent qu'à 8h, 50 % des places sont occupées alors que 100% sont prises à 9h. Un stationnement en créneau en chevauchement de la chaussée s'organise également le long du stade.

Aucune place dédiée à la dépose-minute n'est prévue. Celle-ci s'organise donc sur la chaussée et gêne la fluidité des cars.

- Le site offre la possibilité d'envisager un nouvel accès aux stationnements par la rue de Ville David
- Une augmentation de la capacité de l'aire de stationnement est possible – 35 places supplémentaires peuvent être créées

Collège Choiseul

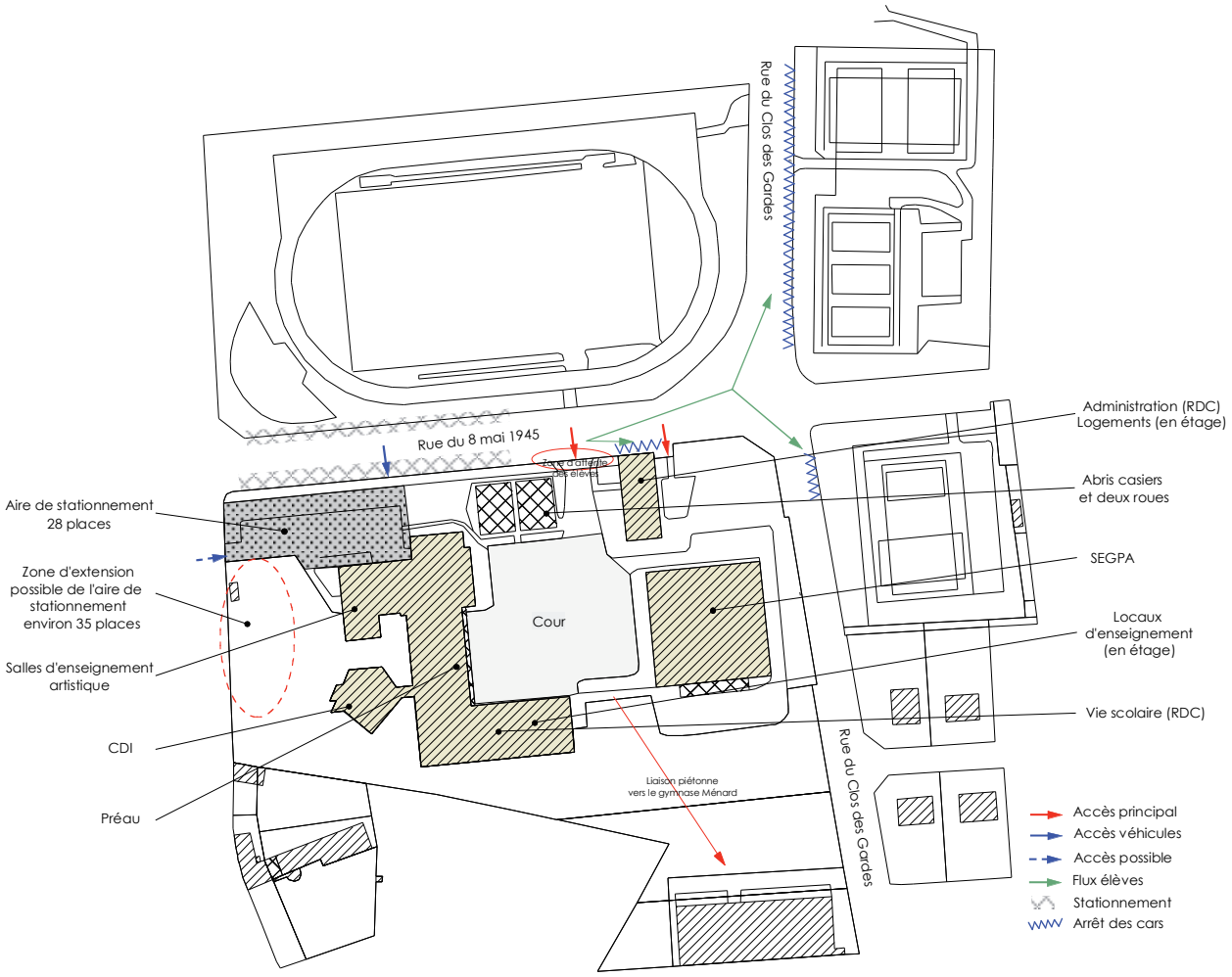

Rue du 8 mai 1945
(à gauche, le collège - à droite, le stade)

Stationnement en épi devant le collège
(au dernier plan, bâtiment administration)

Bâtiment principal - enseignement général

CDI et salles d'enseignement artistique

Stationnement en épi devant le collège
(à gauche, abri deux roues - à droite, bâtiment administration)

Aire de stationnement du collège
(au dernier plan, entreprise Bougard)

Le collège Malraux

Caractéristiques

Effectifs à la rentrée 2012 :

- 386 élèves
- 16 classes + 1 ULIS (11 élèves)
- 30 enseignants
- 17 personnels administratifs, éducatifs et techniques (dont 6 ATTEE)
- 87 % des élèves sont demi-pensionnaires

La majorité des élèves empruntent le service de ramassage scolaire

Recrutement principalement en zone urbaine (Amboise en particulier secteur de la Verrerie, Nazelles)

Évolution de l'établissement

◊ En termes d'effectifs

Évolution depuis 2002 : légère baisse des effectifs (2002 : 409 élèves), création d'une ULIS en 2010

◊ En termes d'espaces

Finalisation de la restructuration CDI, Administration (2002-2009),
Création de vestiaires personnels (2011),
Plan informatique (pluriannuel),
Ravalement façade (2012),
Mise en conformité de la sécurité (prévision 2012).

◊ Projet en cours de réflexion

Malraux n'a pas de production de repas sur place (dépend de l'Unité Centrale de Production de Tours Nord), un projet de restauration commune des deux collèges sur le site de Choiseul est en cours de réflexion.

Définition des flux

◊ Flux piétons

Les enseignements se déroulent le lundi, le mardi, mercredi matin, le jeudi, le vendredi.

¾ des élèves arrivent entre 7h45 et 7h55 – les enseignements débutent à 8h00

¼ des élèves arrivent entre 8h45 et 8h55

L'heure de déjeuner se déroule entre 12h05 et 13h30

La moitié des élèves sort du collège à 16h, l'autre moitié à 17h

- A 8h, environ 300 élèves attendent devant l'entrée du collège. La longue allée permettant d'accéder à la cour et à l'accueil de l'établissement permet de canaliser les flux d'élèves aussi bien à la rentrée qu'à la sortie
- A 16h et 17h, environ 200 élèves sortent simultanément du collège et se dirigent vers les points d'arrêt des cars rue du 8 mai 1945 et rue du Clos des Gardes

◊ Flux véhicules

Le collège possède un accès unique, rue du Clos des Gardes, pour le stationnement des véhicules des personnes logées et les livraisons.

Aucune aire de stationnement n'est mise à disposition des personnels et des enseignants.

Le projet d'extension de l'établissement prévoit la création de deux logements avec des garages directement accessibles depuis la rue du Clos des Gardes.

Devant le collège, 30 places de stationnement en bataille sont disponibles. Le taux d'occupation de ces places est de l'ordre de 90%.

Sur la limite opposée de la voie, 14 places en créneau sont utilisées à 80%. Les 24 places en créneau situées au-delà du stade Ménard et jusqu'au carrefour rue du 8 mai 19445/rue du Clos des Gardes sont rarement occupées.

Aucune place dédiée à la dépose-minute n'est prévue. Celle-ci s'organise sur la voie de circulation de la rue du Clos des Gardes.

Le projet de restructuration et d'extension du collège ne prévoit pas l'implantation d'une aire de stationnement dans l'enceinte de l'établissement. Cependant, la création d'une zone de stationnement pour une douzaine de véhicules semble envisageable.

Collège Malraux

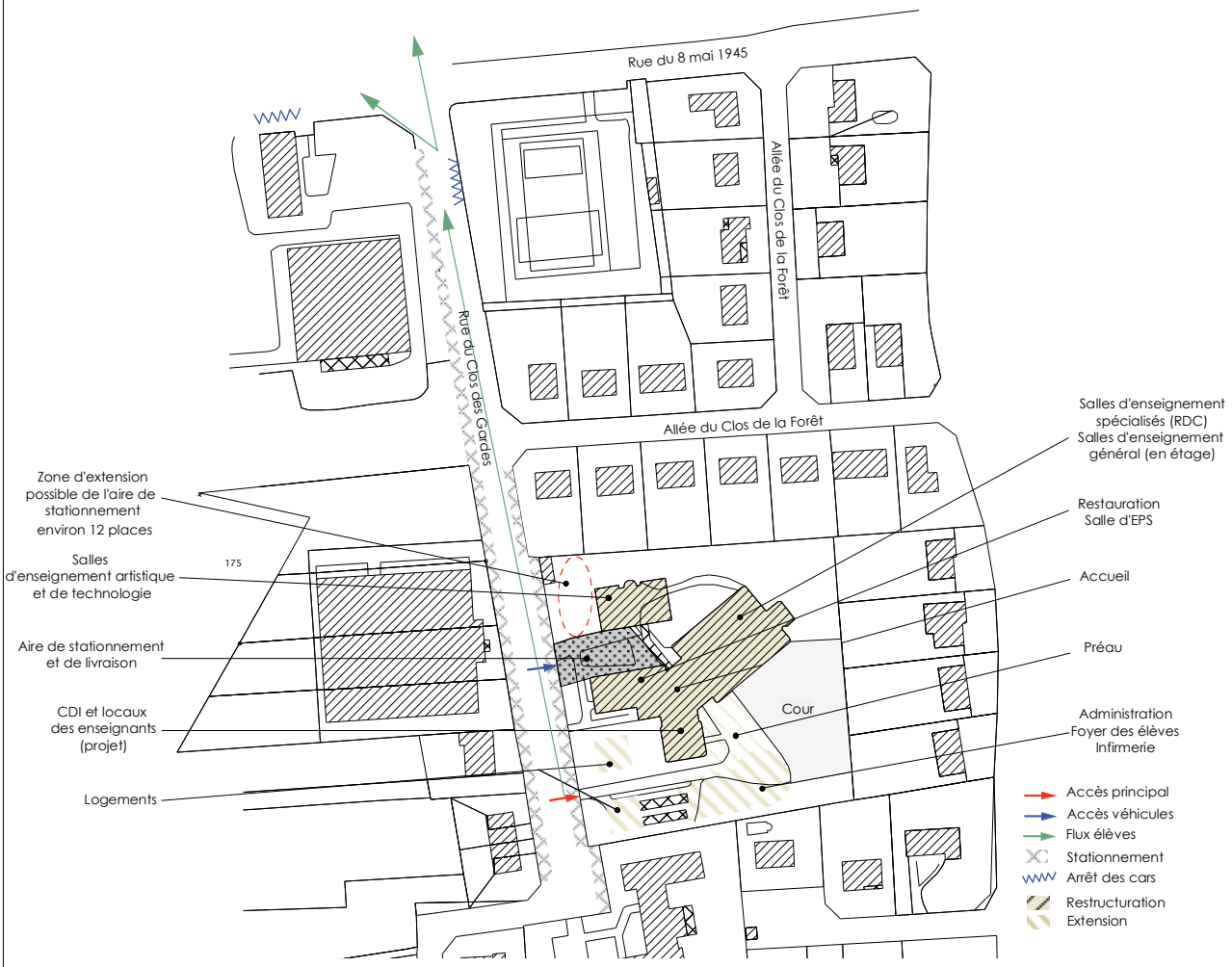

Collège

Accès principal
(à gauche, bâtiment accueil-administration)

Accès véhicules
(à gauche, enseignement - à droite, salle d'EPS)

Accueil

Rue du Clos des Gardes
(Arrêt des cars)

Stationnement devant le collège

Le lycée professionnel Chaptal

Données non mises à jour en attente des informations de la part de la région Centre

Caractéristiques

Effectifs à la rentrée 2005 :

- 453 élèves (capacité du lycée : 520 élèves)
- 36 classes
- 60 enseignants
- 21 personnels administratifs, éducatifs et techniques
- 36 % des élèves sont demi-pensionnaires (demi-pension géré par le LGT Vinci)

Une centaine d'élèves sont internes (internat géré par le LGT Vinci)
La majorité des élèves empruntent le service de ramassage scolaire
Recrutement très large car le lycée propose des filières spécifiques

Formations :

- Hôtellerie-restauration : BEP Hôtellerie (cuisine et service), CAP Café brasserie, BAC PRO Hôtellerie option cuisine)
- Tertaire : BEP Métiers de la comptabilité, BEP Métiers du secrétariat, BEP ventre action marchande
- Industrie : BEP Carrières sanitaires et sociales, MC Aide à domicile, BEP Métiers de la production mécanique informatisée, BAC PRO Outillage de mise en forme de matériaux (option plastiques et composites), CAP Plasturgie, BAC PRO Plasturgie, BTS Plasturgie (en apprentissage)
- Formation continue GRETA : formations générales, bureautique, hôtellerie et restauration, domaine industriel, sanitaire et social, ingénierie de formation et conseil entreprise

Évolution de l'établissement

◊ En termes d'effectifs

Évolution depuis 2002 : baisse des effectifs (2002, 520 élèves, 2003, 511 élèves, 2004, 505 élèves).
Point de vue du rectorat : baisse des effectifs à prévoir de l'ordre de 10% conséquence d'une chute de la natalité et de la politique de l'Education Nationale visant à orienter prioritairement les élèves vers les filières d'enseignement général
Remontée des effectifs à l'horizon 15 ans
Point de vue de la région : stabilisation des effectifs
Point de vue de l'établissement : légère baisse à prévoir sans modification des structures pédagogiques

◊ En termes de formations

Redéploiement possible des spécialités enseignées sans conséquence sur les surfaces de locaux
Orientation vers lycée des métiers avec recentrage des spécialités autour de la plasturgie
De l'avis du rectorat, si des sections doivent connaître des fermetures à court terme, cela portera sur les sections tertiaires.

Le lycée général et technologique Vinci

Données non mises à jour en attente des informations de la part de la région Centre

Caractéristiques

Effectifs à la rentrée 2005 :

- 1120 élèves
- 37 classes
- 95 enseignants
- environ 40 personnels administratifs, éducatifs et techniques
- 83 % des élèves sont demi-pensionnaires

Une cinquantaine d'élèves sont internes

80% des élèves empruntent le service de ramassage scolaire

Recrutement dans secteur circonscrit (limite du département Loir-et-Cher, Château Renault, Bléré, Montlouis)

Formations :

- Enseignement général (S, L, ES) de la seconde à la terminale
- Sections technologiques sciences médico-sociale (SMS) et sciences et technologies de l'ingénieur (STG)
- BTS PMI/PME

Évolution de l'établissement

◊ En termes d'effectifs

Évolution depuis 2002 : baisse des effectifs (2002, 1064 élèves, 2003, 1100 élèves, 2004, 1095 élèves, 2005, 1119 selon le rectorat).

Point de vue du rectorat : faible augmentation jusqu'en 2006, diminution rapide entre 2007 et 2011 de l'ordre de 5 à 8% puis, légère augmentation jusqu'en 2014

Point de vue de l'académie : projections 2007, 1088 élèves, 2008, 1102 élèves, 2009, 1118 élèves, 2010, 1117 élèves

Point de vue de la région : stabilisation des effectifs

Point de vue de l'établissement : augmentation des effectifs à prévoir liée à l'accroissement démographique constaté dans les communes de recrutement – à la rentrée 2005, une classe de seconde supplémentaire a du être ouverte

◊ En termes de formations

Fermeture progressive sur deux ans du BTS PMI/PME

Projet d'ouverture d'un BTS couplant une composante tertiaire et une composante industrielle (informatique)

Le lycée professionnel Chaptal et le lycée général et technologique Vinci

Évolution des établissements

◊ En termes d'espaces

Travaux réalisés :

- transfert de l'internat garçons sur le site principal
- + redéploiements des logements côté rue Emile Gounin
- Soit la parcelle AD 70 parcelle de 5 737 m2 située au 13 AV EMILE GOUNIN + la parcelle AD 113 de 906 m2 située au 11 RTE DE BLERE libérées.
- création d'une infirmerie

envisagé si ce transfert s'effectue.

Définition des flux

◊ Flux piétons

Les enseignements se déroulent du lundi au vendredi, entre 8h00 et 12h00 et 14h00 et 18h00 (ou 13h00 – 17h00)

Les élèves des sections hôtelières ont des horaires spécifiques puisqu'ils assurent un service de repas le midi et le jeudi soir dans le restaurant d'application du lycée.

- Le site offre différents accès piétons :

- un accès pour chaque établissement rue du Clos des Gardes
- l'accès depuis la rue de Ville David n'est plus utilisé car l'internat a été transféré sur le site du lycée.

- Le site est entièrement perméable
- Aucun aménagement des voies ne permet de sécuriser les traversées des élèves entre l'établissement et les ateliers
- La création d'une gare routière au sud de l'établissement nécessiterait une réorganisation générale de l'accès principal afin de le situer au Sud et faciliter et sécuriser ainsi l'accès des établissements aux élèves.
- La Région centre réfléchie actuellement sur le transfert de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (actuellement situé en centre Ville d'Amboise) sur la parcelle AD 70 (13 Av Emile Gounin). Ce projet encore non validé politiquement (au stade de programmation) générerait peut être de nouveau flux, car une mutualisation de la demi-pension, CDI, salle de réunion, amphithéâtre est

◊ Flux véhicules

Le site principal regroupant les principaux locaux des deux établissements possède quatre accès véhicules :

- deux accès à l'aire de stationnement, un depuis la rue du Clos des Gardes, l'autre, principalement utilisé comme accès pompiers, depuis la rue de Ville David
- un accès pour les livraisons du restaurant d'application rue du Clos des Gardes (les livraisons de la demi-pension se font par l'aire de stationnement)
- un accès, rue de Ville David, desservant les logements avec une petite zone de stationnement à proximité

Le site regroupant l'internat filles et les logements de fonction est accessible pour les véhicules depuis l'avenue Emile Gounin.

- L'aire de stationnement offre une soixantaine de places. Elle est principalement réservée aux agents techniques et administratifs.
- Les enseignants se stationnement sur les voies publiques, principalement le long de la rue de Ville David (90 places en créneau) et aux abords de l'accès principal des lycées, rue du Clos des Gardes (15 places en créneau et 60 places en épi).

- Le nombre de places nécessaires pour les personnels est évalué à 180-200. La capacité de l'aire de stationnement actuelle est de 60 places.

Les terrains pouvant accueillir du stationnement qui avaient été identifiés en 2007 ne sont plus valables car ils ont été utilisés pour la restructuration du site.

Lycées Chaptal et Vinci

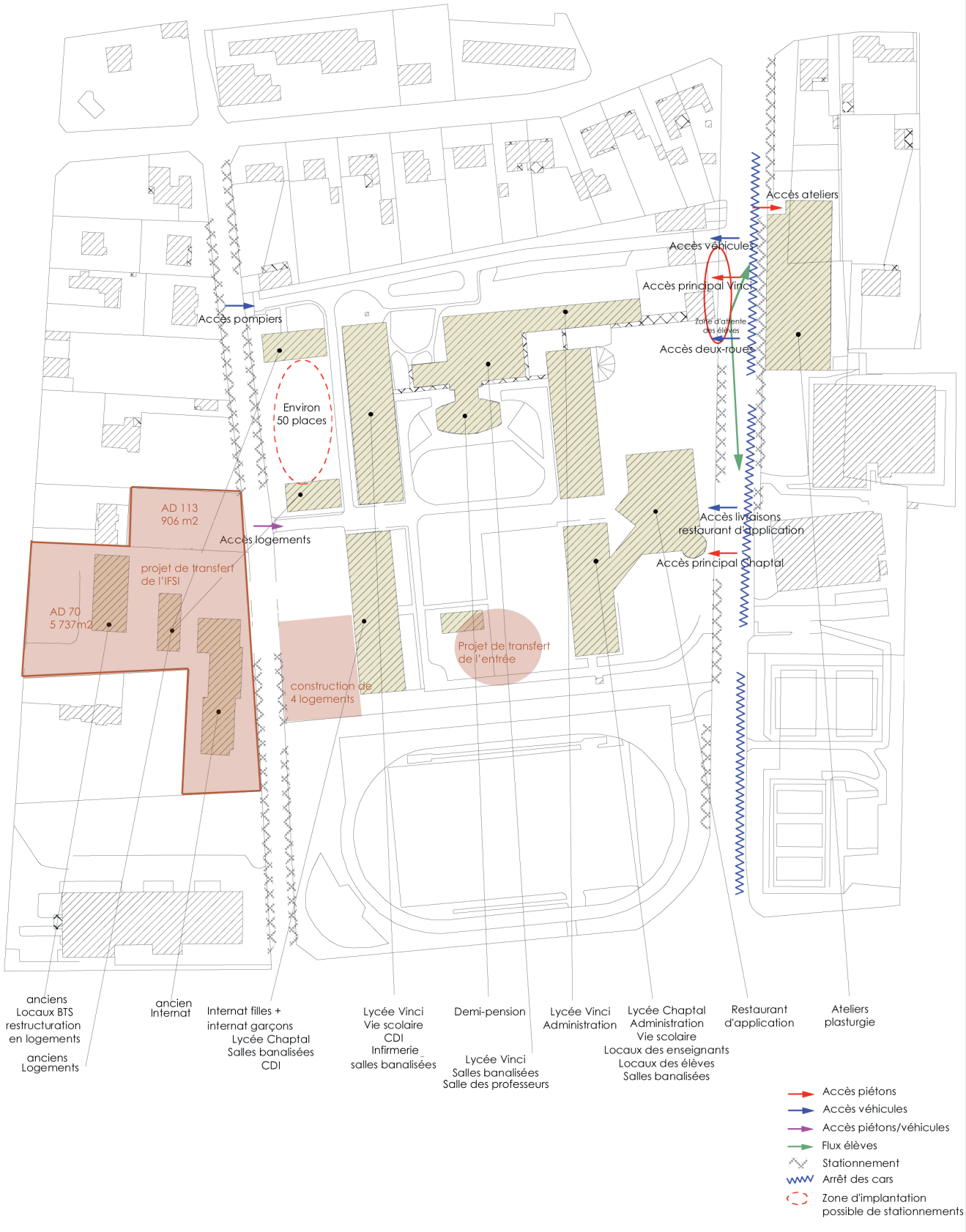

Lycées Chaptal et Vinci

Rue du Clos des Gardes
(à droite, ateliers)

Rue de Ville David
(passage entre les lycées et l'internat)

Rue du Clos des Gardes
(arrêts des cars)

Accueil

Accueil
(à droite, loge et abris deux roues)

Cour
(côté rue du Clos des Gardes)

Cour
(au dernier plan, bâtiment d'enseignement et d'internat)

Cour
(au dernier plan, bâtiment d'enseignement et d'internat)

Bâtiment lycée Vinci
(à droite, demi-pension)

Espace vert entre les bâtiments de logements
(zone d'extension possible de l'aire de stationnement)

Aire de stationnement des lycées

Ateliers

Le parc des équipements sportifs

Dysfonctionnements majeurs

◊ Un manque de vestiaires

En effet, le nombre de vestiaires collectifs est insuffisant dans l'ensemble des équipements sportifs. Cette insuffisance se traduit par des difficultés de fonctionnement notamment lors des rotations des groupes d'élèves sur les installations.

◊ Des locaux associatifs et des salles pour les collégiens et lycéens réduits

La volonté forte de développer les activités sportives à Amboise trouve une traduction à travers la multiplication des associations sportives. Or aujourd'hui, le nombre de locaux ouverts aux associations est réduit, ce qui d'une part, limite le champ d'actions de celles-ci et d'autre part, ne permet pas d'assurer une mise à disposition égale de locaux pour toutes les associations.

◊ Un problème d'accessibilité

La piscine comme le gymnase Tulasne ne sont pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Quelques marches doivent être franchies pour accéder à l'entrée principale de ces équipements.

◊ Une piscine vétuste

L'équipement ne peut répondre aux normes hydrauliques. D'autre part, les désordres constatés en toiture, ont nécessité la réalisation de travaux importants.

◊ Un manque de locaux utilitaires

Ce manque a été constaté pour l'ensemble des équipements mais plus particulièrement pour la piscine. En effet, il existe une confusion entre les différentes fonctions indispensables au bon fonctionnement de l'équipement se traduisant par le regroupement dans un même local du bureau de l'infirmerie, de l'espace détente des personnels et du stockage.

Besoins

A la suite de l'analyse des plannings des différents équipements et des entretiens avec les chefs d'établissements scolaires, il apparaît que la saturation de ces équipements relève d'une mauvaise répartition des créneaux horaires plutôt que d'un manque d'espaces. En effet, par l'optimisation des plannings notamment en intégrant dans la répartition des installations le stade (aujourd'hui les enseignants se répartissent les installations couvertes et utilisent le stade uniquement dans des conditions climatiques confortables), la capacité des installations existantes est satisfaisante.

Cependant, la Ville a constaté une forte augmentation des demandes d'utilisation des équipements pour des activités très diverses comme la chorale, le loto, etc. La Ville ne possède pas de salle polyvalente permettant de répondre à ces demandes.

D'autre part, la Ville souhaite offrir, aux associations amboisiennes, et aux pratique individuelle des locaux plus confortables et faciliter les pratiques sportives notamment en complétant les équipements existants par l'implantation de locaux utilitaires nécessaires à leur bon fonctionnement (notamment complément de vestiaires et sanitaires).

Enfin, les espaces sportifs extérieurs en libre accès participent à l'animation de la cité. Il convient donc de conserver ces espaces.

Gymnase Ménard

Gymnase
(depuis rue du Clos des Gardes)

Gymnase
(depuis la cour du collège Choiseul)

Salle principale

Salle de judo

Salle de boxe

Salle de gymnastique (à l'étage)

Gymnase Guynemer

Gymnase
(depuis rue du Clos des Gardes)

Zone de stationnement devant gymnase

Salle sports collectifs

Club house

Tribunes

Mur d'escalade

Gymnase Tulasne - Piscine Vallerey

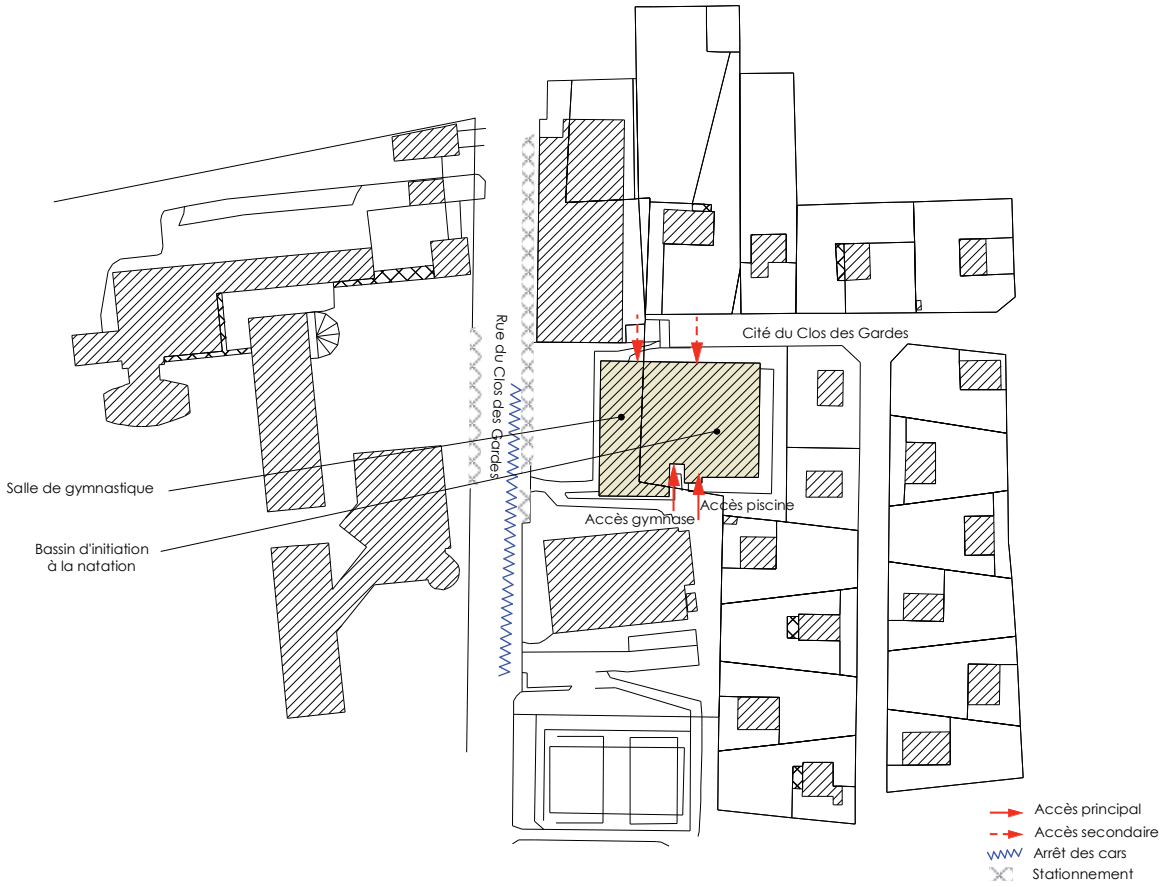

Gymnase
(depuis rue du Clos des Gardes)

Gymnase Tulasne - Salle de gymnastique

Gymnase Tulasne - Salle de gymnastique

Piscine Vallerey - Bassin

Piscine Vallerey - Accueil

Piscine Vallerey - stockage/détente/bureau

Espaces sportifs extérieurs

Stade des cinq Tourangeaux
(carrefour Clos des Gardes/8 mai 1945)

Stade des cinq Tourangeaux
(dernier plan, entreprise Bougard)

Terrain sportif (1)

Terrain sportif (2)

Terrain sportif (3)

Skate Park

Un nouvel équipement culturel : La médiathèque

La médiathèque Aimé Césaire

La Ville a souhaité implanter une nouvelle médiathèque dans la cité scolaire et sportive, pour cela elle a libéré les locaux du centre de formation situés derrière le collège Malraux, les a restructurés et étendus.

Réalisée par les architectes Colboc et Piraina de la société ABAQUE, elle est ouverte depuis octobre 2010, elle regroupe les fonctions suivantes :

- L'accueil : point d'accueil, espaces actualités, espace d'exposition, auditorium de 100 places, espace café, sanitaires publics
- L'administration : bureaux, espace de travail collectif, salle informatique, espaces vestiaires/ sanitaires et détente, espaces de stockage
- Les espaces de lecture : espaces communs (périodiques, salle polyvalente, pôle multimédia & internet), secteur jeunesse, secteur adultes
- La logistique et les magasins
- Les espaces extérieurs : jardin des petits, jardin de lecture, une dizaine de stationnements

C'est une bibliothèque municipale associée, qui remplace la bibliothèque qui existait en centre ville. Elle n'est pas encore organisée en réseau mais permet à 5 autres communes d'emprunter son fonds documentaire.
Le renouvellement et l'achat des ouvrages se fait en concertation avec les CDI alentours, afin d'éviter tout effet doublon.

Cet équipement public participe fortement à l'animation de la cité scolaire et sportive.
La politique de la ville est de faire de cet équipement

- Un espace d'animation pour tous (heure du conte, exposition, spectacle, conférence,...)
- Un lieu de médiation qui permet la rencontre entre différents type d'utilisateurs(les adultes viennent lire, les lycéens viennent étudier, les collégiens viennent s'y retrouver en attendant le ramassage scolaire, les enfants viennent découvrir)

◊ Caractéristiques

Nombre d'abonnés : 3 611 inscrits au 30 juin 2012
Nombre de prêts : 71 084 en 2011 / 38 631 de janvier à juin 2012
Fréquentation : 35 572 entrées en 2011 / 19 619 entrées de janvier à juin 2012
Nombre d'agents employés : 10

◊ Horaires d'ouverture :

lundi fermé / mardi 14h30-19h / mercredi 9h30-18h / jeudi fermé / vendredi 9h30 -12h30 et 13h30-19h / samedi 10h30-12h30 et 14h30-17h / dimanche fermé

◊ Stationnement et accès

Sur la parcelle, il y a une dizaine de places de stationnements réservées aux agents.
Pour les utilisateurs seuls les places situées le long de la rue du clos des grades en face du collège Malraux sont utilisables
Un arrêt bus est situé en face de l'équipement, l'utilisation des transports en commun ne représente que 20% des utilisateurs.
La situation en impasse de la rue du clos de gardes, ne facilite pas l'accès à la médiathèque (un projet de déclassement de la rue du château d'eau est envisagée par la collectivité afin de favoriser l'accès par le Sud à cet équipement.)

Médiathèque Aimé Césaire

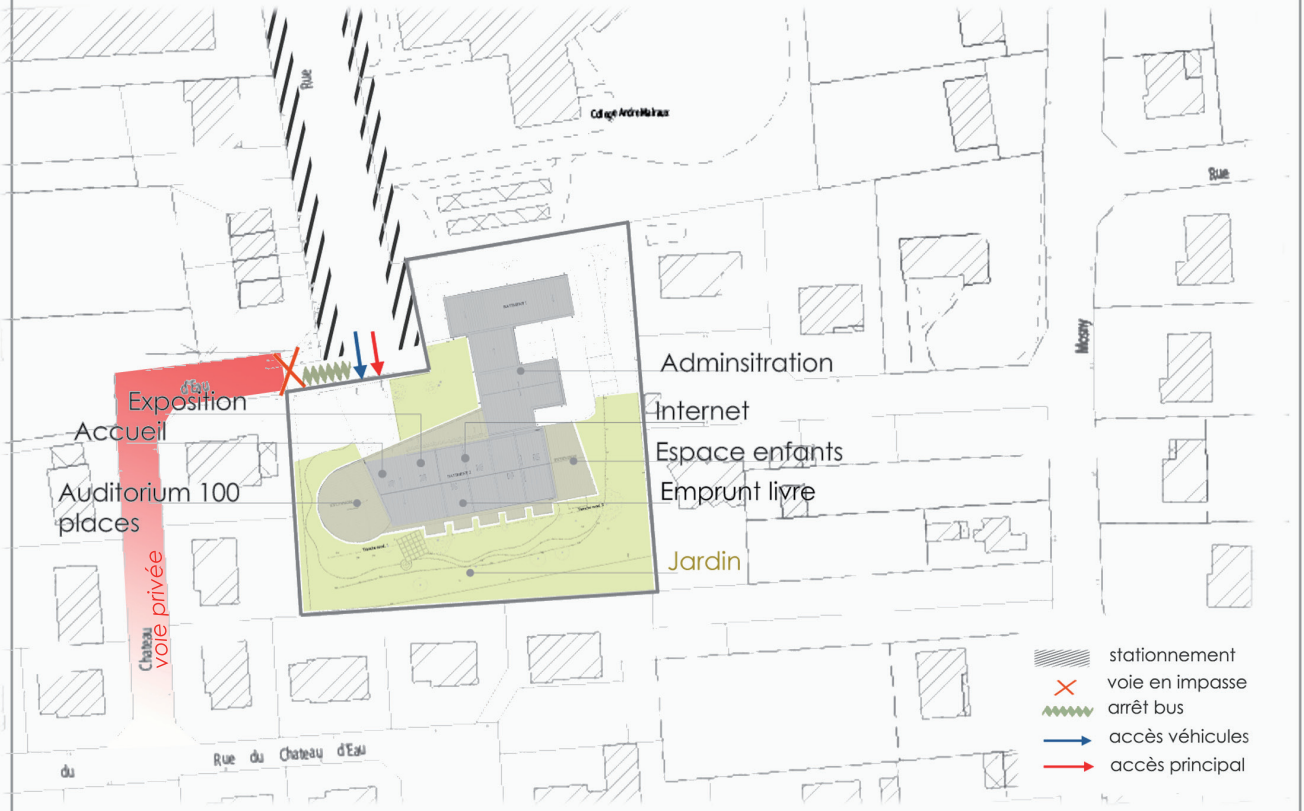

Façade de l'auditorium

Espace de travail

Espace des petits

Espace multimédia

Espace expostion

Espace internet

Bloc sanitaire

Les transports en communs sur le secteur

Les transports en commun

Les lignes existantes

La cité scolaire est accessible par plusieurs lignes de transports en commun.
Ses lignes sont gérées soit par la ville, soit par le CG 37.

◊ Mis en place par la ville

Le circuit mis en place par **la ville**, est principalement utilisé pour accéder à la médiathèque, car les horaires proposés ne permettent pas de desservir les établissements scolaires en matinée, seul un bus vers 17H30 permet de relier la cité scolaire à la gare.

◊ Mis en place par le Conseil général d'Indre et Loire

Les lignes de bus gérées par **le CG37** permettent aux élèves des communes voisines de se rendre aux différents établissements. Les bus arrivent tous par le RD 31 (le centre ville d'Amboise étant interdit aux poids lourds). Les arrêts sont positionnés principalement le long de la rue du clos des gardes.

Le nombre de cars sur la cité scolaire

Le CG37 organisateur principal des transports offre :

- Des lignes **spécifiques aux scolaires** dont les organisateurs secondaires sont des syndicats (SITS) ou des communautés de communes. Le nombre d'élève transporté vers la cité scolaire est de **1 464 en 2011**.
  - pour la rentrée de 08h00 entre 7h30 et 7h55 : 23 cars
  - pour la rentrée de 09h00 entre 08h40 et 08h50 : 10 cars
  - pour la sortie de 16h : 13 cars
  - pour la sortie de 17h : 19 cars
  - pour la sortie de 18h : 10 cars
- **3 lignes** empruntées à 60% par les élèves mais utilisables par tous, sur le réseau Touraine Fil vert : 1 ligne transversale passant par Tours (ligne C) et 2 lignes radiales reliant les communes sans passer par Tours (lignes TA et LMC). le nombre d'élève inscrit lors de l'année scolaire 2011-2012 étaient de **386**. Cette fréquentation se traduit par (toutes lignes confondues):
  - pour la rentrée de 08h00 entre 7h30 et 7h55 : 13 cars
  - pour la rentrée de 09h00 entre 08h40 et 08h50 : 6 cars
  - pour la sortie de 16h : 4 cars
  - pour la sortie de 17h : 8 cars
  - pour la sortie de 18h : 7 cars

La nature des cars

Les cars utilisés par la Connex (détenteur du marché lancé par le CG37 depuis 2 ans) ont des capacités d'accueil variant de 55 à 63 places (soit une longueur de véhicules de 12,80m, cette capacité de car ne semble pas toujours adéquate, le CG 37 opte sur d'autres lignes pour des cars de plus grandes dimensions (pouvant atteindre 13,50m).

Synthèse

Le nombre de véhicules de transport en commun, de véhicules légers, de camionnettes de livraison sur cette zone génère le matin et le soir un trafic lourd et dangereux pour les piétons.
Bien que des barrières de sécurité aient été positionnées en face de zones à risque, celles-ci n'ont pas l'effet escompté car les élèves les utilisent comme bancs.
Le CG 37 ca réaliser au cours de l'année 2013 une étude sur l'ensemble de son réseau de transport afin de diagnostiquer si ses arrêts des cars sont assez sécurisés. L'étude permettra de déterminer la nature des travaux à engager ou le cas échéant le retrait de l'arrêt si nécessaire.

Lycée Léonard de Vinci
L.E.P Chaptal
Gymnase Goyeneche
Stade des 5 Tourangeaux
Peugeot
Bougard
Collège Choiseul
Gymnase Ménard
collège Malraux
Arrêt médiathèque
médiathèque Aimé Césaire
RD31

Touraine filvert
TER Centre Vendôme
SNCF Paris
TER Centre Blois
TER Centre Vierzon-Bourges
TER Centre Châteauroux
Villebourg
Épeigné-sur-Dême
Chemillé-sur-Dême
Bueil-en-Touraine
Louestault
Neuvy-le-Roi
Château-Renault
Saunay
St-Nicolas-des-Motets
Morand
Dame-Marie-les-Bois
Autrèche
St-Ouen-les-Vignes
Pocé-sur-Cisse
Nazelles-Négron
Amboise
Montrichard
Chisseaux
Chissay
Chenonceaux
Bléré
Athée-sur-Cher
Esvres
Cormery
Courçay
Reignac-sur-Indre
Azay-sur-Indre
Sublaines
Saint-Quentin
Chambourg
Genillé
Loches
Manthelan
Ste-Catherine-de-Fierbois
Le Louroux
Louans
Azay-le-Rideau
Saché
Thilouze
Villeperdue
Sorigny
Saint-Branchs
Ste-Maure-de-Touraine
Sepmes
Bossée
La Chapelle-Blanche
Vou
Mouzay
Varennes
St-Jean-St-Germain
Verneuil-sur-Indre
Saint-Senoch
Ligueil
Ciran
Bournan
Draché
Civray/Esves
Marcé
Cussay
Esves-le-Moutier
Betz-le-Château
Ferrière-Larçon
Paulmy
St-Flovier
La Celle-Guénand
Descartes
Abilly
Luzé
Pussigny
Antogny
Ports
La Celle-St-Avant
Marcilly
Verneuil
Nouâtre
Rilly
Maillé
Pouzay
Trogues
Novant
St-Épain
Mars-la-Pile
Savonnières
Villandry
Vallères
Artannes
Pont-de-Ruan
Monts
Montbazon
Veigné
Joué-lès-Tours
Larçay
Véretz
Azay-sur-Cher
La Croix-en-Touraine
Civray-de-T.
Chisseaux
Montrichard
Fondettes
TOURS
Rochecorbon
Vouvray
Vernou
Noizay
Montlouis
Lussault-sur-Loire
Reugny
Chançay
Pernay
Saint-Roch
Semblançay
Le Serrain
Cérelles
Rouziers
Sonzay
Neuillé-Pont-Pierre
Beaumont-la-Ronce
St-Antoine-du-Rocher
Chantenilly
Monnaie
Neuillé-le-Lierre
Auzouer-en-Touraine
Crotelles
Villedomer
St-Paterne-Racan
Le Grand-Pressigny
Preuilly-sur-Claise
Le Blanc
Tournon-St-Pierre
Descartes
Loches
Genillé
Montrichard
Amboise
Vierzon
Bourges
Châteauroux

le BUS
Gare SNCF
Désiré Marteau
Ile d'Or
Chemin du Roi
Mac Orlan
Chaissac
Place Richelieu
Paul Louis Courier
Grégoire de Tours
Jeanne d'Arc
Vau de Luzé
Croix Besnard
Templiers
Les Vallées
L'Amasse
Vau de Bonnin
Saint-Denis
Maisons Blanches
Cdt Tulasne
La Verrerie
Grille Dorée
Cité scolaire
La Sucrerie
Médiathèque

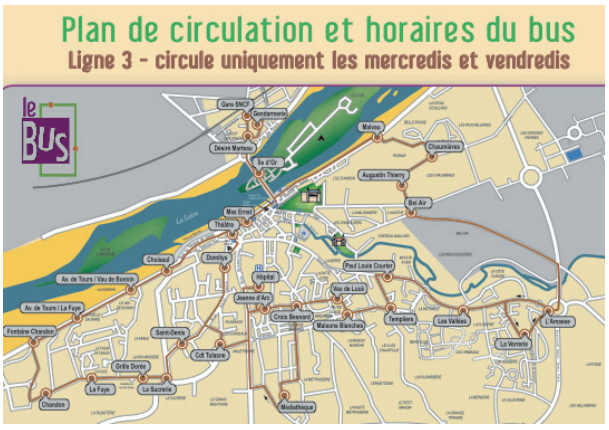
Plan de circulation et horaires du bus
Ligne 3 - circule uniquement les mercredis et vendredis
le BUS

ASSURER UNE COHÉRENCE GLOBALE : LES ENJEUX

Des projets en cours de réflexion à intégrer au désenclavement de la cité scolaire

Une possible augmentation des capacités d'accueil à Malraux

Cette hypothèse de délocalisation des demi-pensionnaires de Malraux a le mérite de libérer des espaces à Malraux permettant d'augmenter les capacités d'accueil de ce collège et d'envisager des mesures de sectorisation visant un rééquilibrage quantitatif entre les deux établissements d'Amboise. Ce type de mesure n'a rien d'impérieux car à 14/17 classes, Malraux demeure un établissement viable et à 29/30 classes, Choiseul demeure un établissement vivable.
D'un point de vue qualitatif, Malraux recrute dans le quartier difficile de la Verrerie d'Amboise alors qu'à Choiseul, la présence d'une SEGPA très importante conduit à rééquilibrer la proportion de classes sociales défavorisées scolarisées dans les deux établissements (respectivement 50% à Malraux et 48% à Choiseul dont 45% sans SEGPA). Une mesure de sectorisation à périmètre constant ne peut donc pas avoir beaucoup d'ambition en la matière.
D'un point de vue un peu plus global, des études ont été conduites sur l'est de l'Indre et Loire et la plupart envisageaient des modifications du secteur de recrutement des collèges d'Amboise afin notamment de soulager Bléré. Cela dit, la demi-pension constituant un facteur limitant majeur, une augmentation du nombre de collégiens (et donc des flux) sur la cité scolaire n'est pas envisageable en l'état.
Les remodelages proposés se traduisaient une certain équilibre entre les entrées (exemple + La Croix en Touraine) et les sorties (- Noizay). D'autres solutions ont été mises en œuvre si bien que la carte scolaire n'a pas évolué et il n'y a plus de nécessité en la matière à court ou même moyen terme.

Le projet déplacement de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers

Le conseil Régional, soucieux de la qualité d'accueil des élèves infirmiers et aide-soignants, à souhaité que soit étudié la possibilité de transfert des locaux vétustes de l'IFSI actuellement situés en centre-ville d'Amboise.
Un des sites qui a fait l'objet d'une étude de programmation en 2010 est la parcelle AD 70 ou se situait l'internat du lycée Chaptal sur le site de la cité scolaire.
Ce nouvel IFSI doit permettre d'accueillir 100 élèves infirmiers + 40 élèves aide-soignants,+ 35 élèves aide soignants (en formation complémentaire)+ 5 enseignants formateurs et 3 personnels admiratifs.
Les besoins annoncés par l'étude de faisabilité annonçait : 1 344m2 pour les locaux, 375 m2 de stationnement (soit environ 15 places). Le stationnements des élèves n'étant pas inclus dans le projet.
Cette étude n'a pas fait l'objet d'une validation politique, le calendrier n'est donc pas fixé.

Les enjeux pour une mise en cohérence du secteur du Clos des Gardes

Améliorer la desserte et le stationnement des bus

L'amélioration du parcours et du stationnement des bus apparaît comme l'élément central à prendre en compte dans une perspective de mise en cohérence du secteur. L'enjeu est de réussir à améliorer la sécurité des élèves et des riverains. La construction d'une plate-forme réservée aux bus, garante d'une canalisation des flux, semble être indispensable. Une réflexion autour des itinéraires empruntés par les bus au sein de la cité scolaire et sportive est également nécessaire.

Réorganiser le stationnement

Des pressions ponctuelles sur le stationnement ont été observées, il s'agira de remédier aux dysfonctionnements en proposant une réorganisation du stationnement. Le cas particulier des collèges qui ne disposent pas ou peu, dans l'enceinte des établissements, de places destinées à l'accueil des véhicules du personnel est à étudier tout particulièrement. Actuellement 28 places existent à l'intérieur du collège Choiseul pour un effectif de 89 personnes et aucune place n'est disponible au collège Malraux pour un effectif de 50 personnes.

Permettre un meilleur accueil des élèves

Les sorties de classe génèrent un flux important d'élèves qui se retrouvent sur la chaussée faute d'emplacements réservés. Des parvis ainsi que des circulations piétonnes doivent être envisagés afin d'améliorer la sécurité des élèves. Ces espaces participeront également à l'amélioration de la cohérence du site.

Intégrer les différents projets identifiés ou à définir

La municipalité ayant déjà entamé de nombreuses réflexions autour de la réorganisation de ce secteur, il s'agira de les intégrer pleinement au projet. D'autres éléments pourront également compléter le programme suite aux besoins exprimés par les différents partenaires.

Favoriser la vie et l'animation du quartier

La cité scolaire et sportive vit au rythme des emplois du temps des différents élèves : uniquement la semaine et en journée. Le soir et le week-end, le quartier n'est pas suffisamment animé en raison d'un manque d'espaces de vie, de rencontre, d'échanges. L'implantation de futurs équipements pourrait apporter plus d'urbanité au secteur du Clos des Gardes dont le rayonnement serait amélioré.

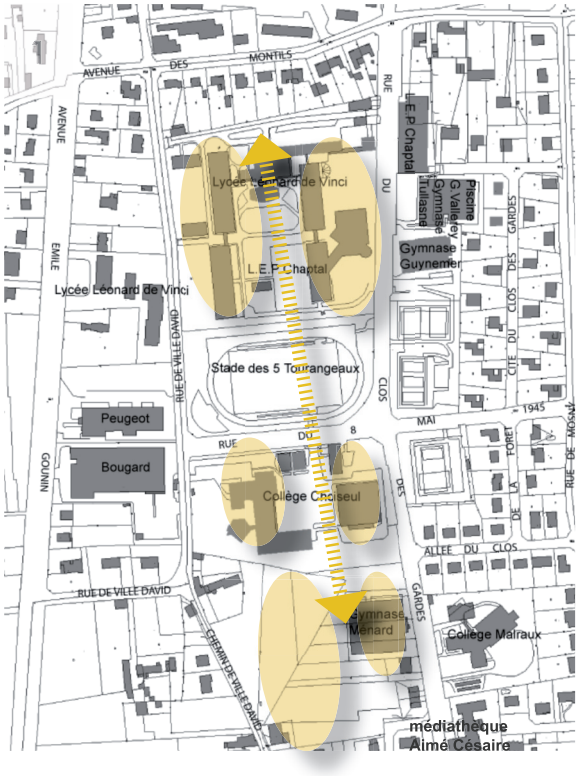

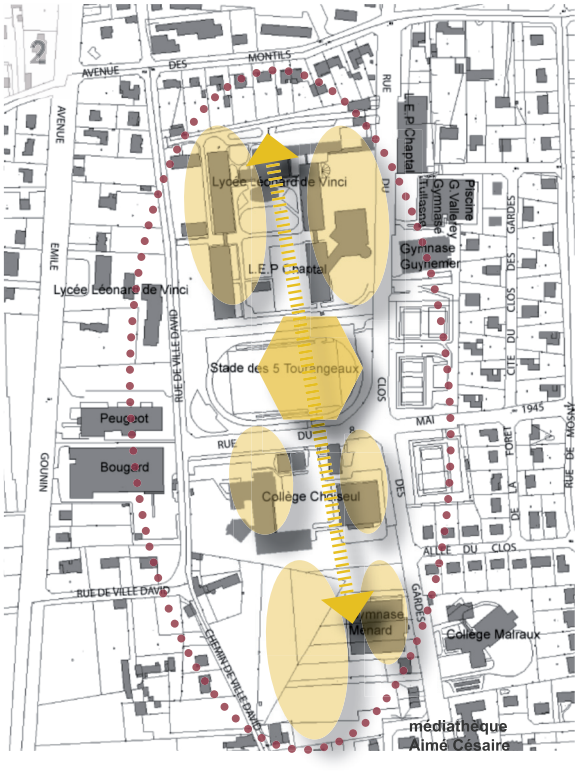

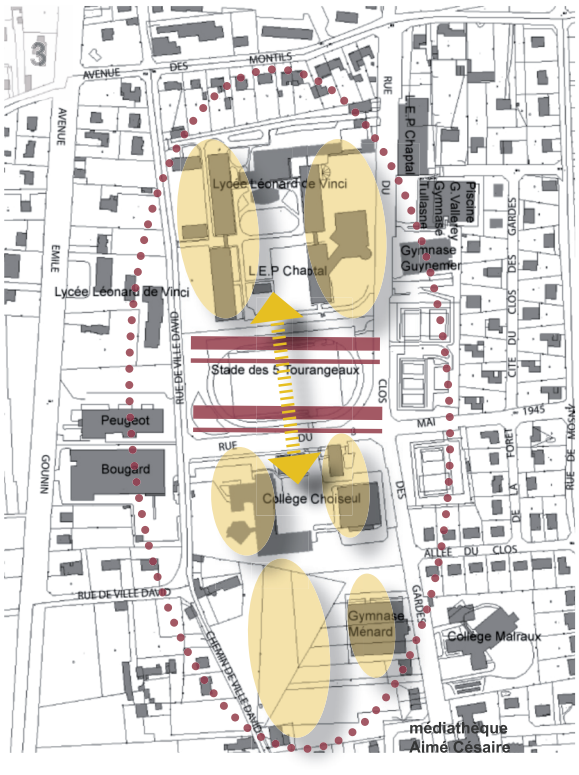

1. Une concentration d'équipements publics qui dégage un axe de composition fort

2 Une centralité qui s'affirme distribuant l'ensemble des équipements dans un rayon proche

3 Des liaisons piétonnes à confirmer : parvis devant les établissements, espaces publics sécurisés

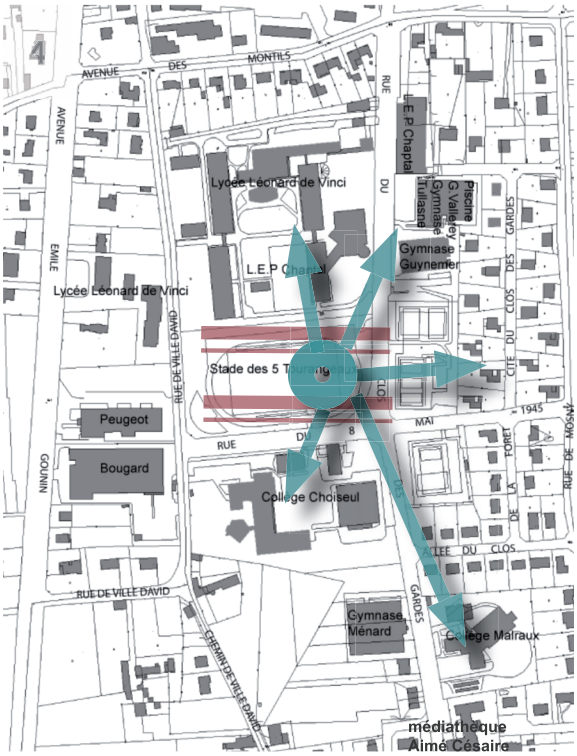

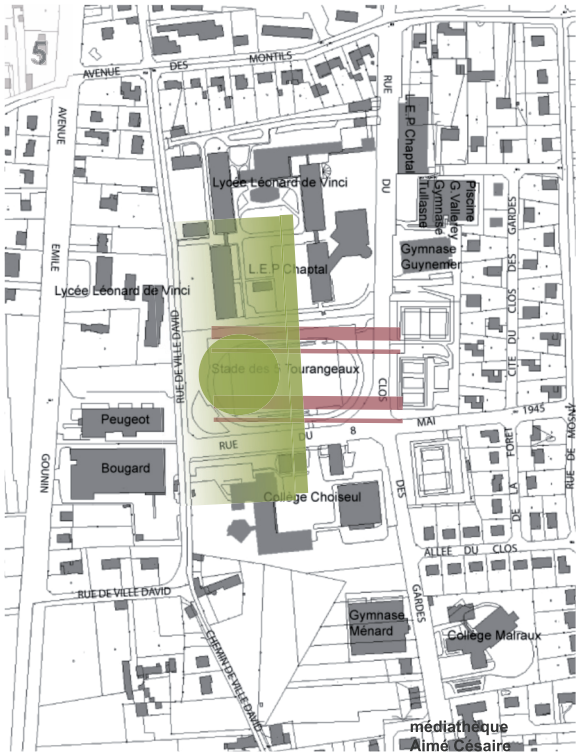

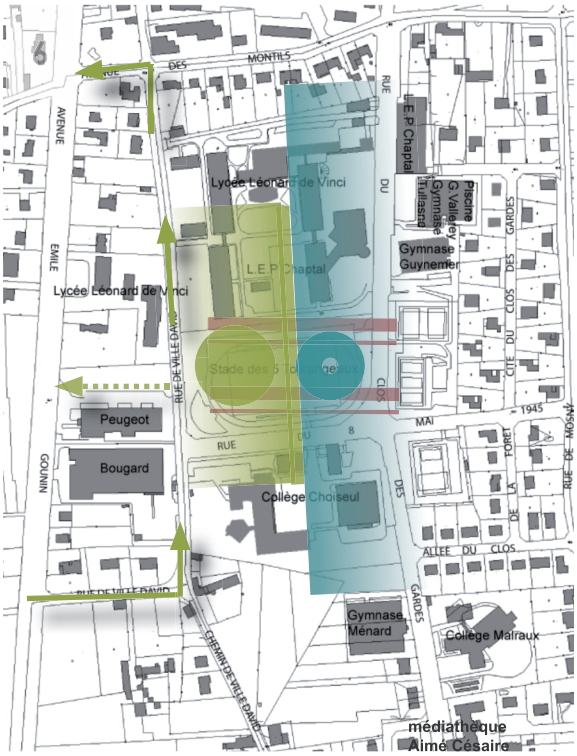

4. Un cœur de quartier à développer

5. Une plate-forme réservée aux bus et coupée du reste la cité scolaire et sportive permettant la séparation des flux

6. Une réorganisation des itinéraires de transports scolaires + Les déplacements véhicules et piétons sécurisés
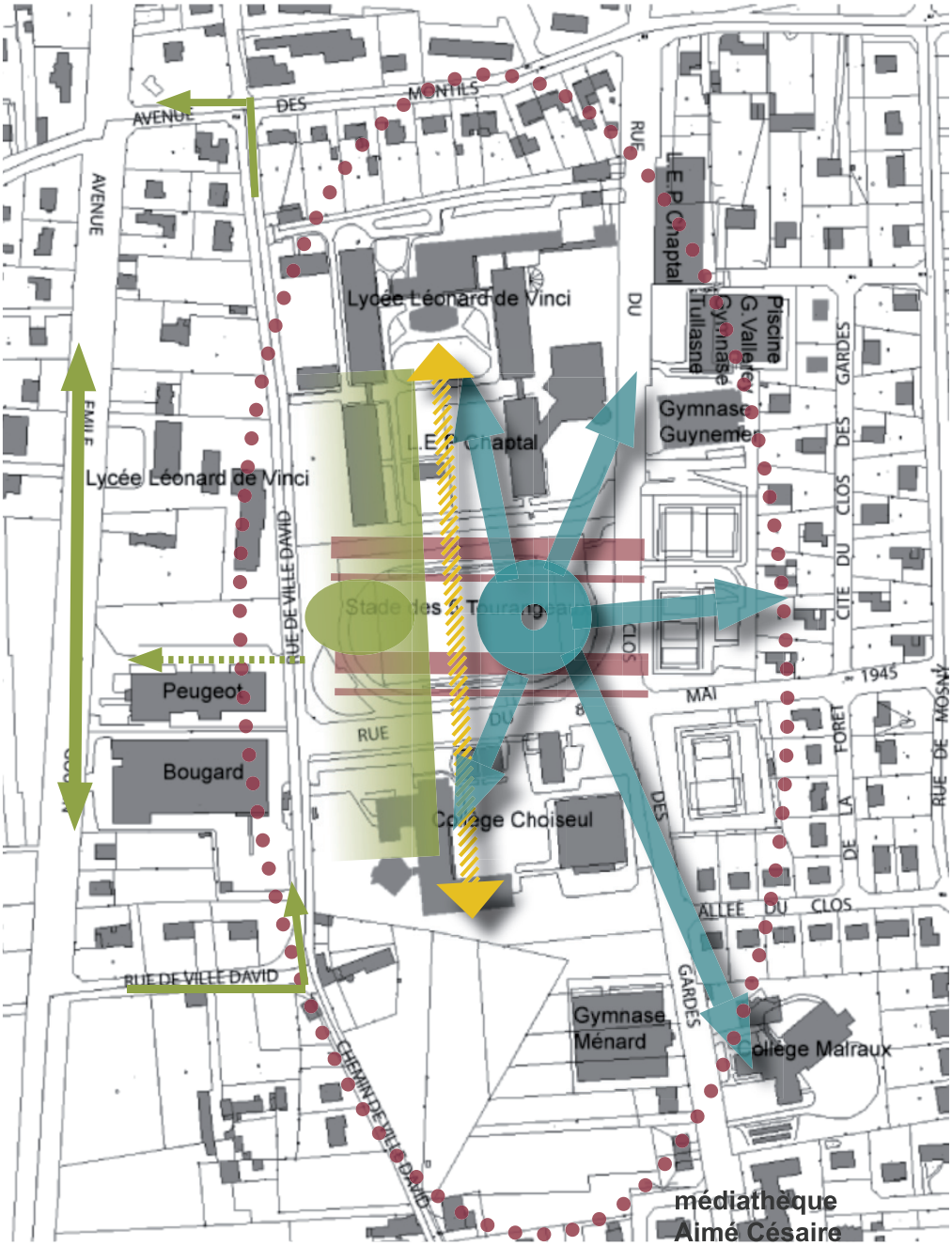
Principes majeurs pour une réorganisation du quartier